

LE WHISTLEBLOWING À LA FRANÇAISE

La gestion d'alerte en conformité avec la CNIL

Un mécanisme de remontée des alertes efficace permet à l'entreprise d'identifier et de traiter les problèmes rapidement pour en minimiser les conséquences.

HORAIRES

09 h 00 - 14 h 00
Déjeuner avec l'intervenant compris

LIEU

ETHIC Intelligence
10, rue Pergolèse – 75016 Paris

OBJECTIF

- Les entreprises et les entités publiques assujetties à la nouvelle loi française sur la lutte contre la corruption, la loi Sapin II, sont tenues d'adopter un programme de conformité comportant un mécanisme interne d'alerte «permettant aux employés de signaler les actes ou les comportements qui enfreignent le code de conduite de l'entreprise». Appréhender les modalités de mise en œuvre du déclenchement d'alerte éthique répondant aux attentes et obligations de cette loi et la communauté internationale en la matière.

► À la fin de la session, les participants disposeront de connaissances et outils concrets pour mettre en œuvre un dispositif de déclenchement d'alerte adapté afin de répondre aux obligations juridiques de l'entreprise et de mieux gérer les remontées internes.

PROGRAMME

- Cadre juridique français sur le déclenchement d'alerte : obligations des entreprises et les entités publiques assujetties à la loi Sapin II et les obligations de la CNIL et protection des lanceurs d'alerte.
- Cadre juridique international en matière de gestion d'alerte et obligations pour les entreprises soumises au droit américain et anglais
- Analyse de la jurisprudence nationale et internationale en matière de whistleblowing : les leçons à retenir
- Savoir mettre en œuvre un dispositif de déclenchement d'alerte éthique efficace au sein de son entreprise
- Savoir gérer les résistances sociologiques aux systèmes de whistleblowing, perçus comme dispositifs de dénonciation, dans les sociétés de culture française
- Définition des champs couverts par le déclenchement d'alerte
- Méthodes de remontée des alertes et d'analyse des données
- Exercice pratique et interactif : simulation de traitements d'alerte en conformité avec les obligations de la CNIL

La session s'adresse aux :

- Responsables juridiques
- Responsables éthique et conformité
- Correspondants Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)
- Responsables commerciaux



A la suite de cette session, les participants auront toutes les clés en main pour concevoir et mettre en œuvre un dispositif de déclenchement d'alerte éthique répondant aux obligations légales de leurs entreprises. Ils auront également des éléments leur permettant de présenter simplement et efficacement à leurs collaborateurs ce dispositif essentiel à la préservation du patrimoine éthique de l'entreprise, afin de gagner leur adhésion.

Le mot de l'intervenant : *Construire un dispositif d'alerte éthique qui réponde à la fois aux exigences de la CNIL et aux attentes de législations étrangères, et qui soit opérationnel aussi bien au siège que dans les filiales internationales, est un enjeu complexe. Nous avons maintenant, après plusieurs années de recul, de nombreux exemples de dispositifs qui sont à la fois simples et efficaces.*